



# Évolutions des formations industrielles en lycée professionnel

Catherine Agulhon

## ► To cite this version:

Catherine Agulhon. Évolutions des formations industrielles en lycée professionnel : de la politique scolaire nationale à la concurrence entre établissements. *Éducation & formations*, 1990, 21, pp. 25-35. 10.48464/ef-21-03 . halshs-03959960

**HAL Id: halshs-03959960**

**<https://shs.hal.science/halshs-03959960>**

Submitted on 27 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Évolutions des formations industrielles en lycée professionnel :

## de la politique scolaire nationale à la concurrence entre établissements

Par Catherine AGULHON

**On assiste depuis 1984 à une transformation rapide de l'offre de formation dans le second cycle court, après plus de quinze ans de relative stabilité de celle-ci. Ce mouvement de transformation répond aux pressions du monde économique : introduction de nouvelles technologies, restructuration de l'organisation du travail, élévation du niveau des compétences. Dans les spécialités industrielles de base, et surtout en mécanique, mais aussi en électromécanique, ce mouvement est de grande ampleur.**

**Cependant deux facteurs influent sur les modalités de mise en œuvre de ces transformations :**

**- l'effet-région, amplifié par la décentralisation d'une part, mais sous-tendu d'autre part par le poids de l'histoire économique et scolaire de ces régions qui dichotomise l'offre de formation entre le Nord et le Sud de la France ;**

**- l'effet-établissement, on distingue des établissements innovateurs et d'autres adaptateurs selon qu'ils ont pu anticiper les transformations, constituer des filières conduisant plus sûrement à la création des baccalauréats professionnels, établir des relations fructueuses avec leur environnement économique local, ou qu'ils se sont contentés de suivre les directives rectores et ou nationales.**

**Ainsi, au-delà des réformes institutionnelles, l'analyse concrète de leur application à différentes échelles (région, bassin de formation, établissement) permet de saisir des phénomènes historiques et économiques qui influent et pèsent sur leur mise en application.**

## Une politique d'unification

Dans les années soixante la réforme Berthoin [1], réorganise l'appareil scolaire et prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette scolarité est supposée s'accomplir en grande partie dans les CES. Dans le même temps la filière de l'enseignement technique court est intégrée au second cycle éducatif ; pendant cette période, les principes de démocratisation et d'unification de l'enseignement dominant la politique du ministère de l'Éducation nationale [1] ; celui-ci tente de constituer une harmonisation et une homogénéisation de système scolaire, il définit une articulation formalisée entre les différentes filières du second cycle.

Depuis lors la filière d'enseignement professionnel n'a cessé de se modifier, de se diversifier avec la création des BEP en 1968, l'accroissement des sections tertiaires et plus récemment les transformations des contenus d'enseignement, des curricula, définis au sein des commissions professionnelles consultatives. En dernier lieu furent créés en 1985 les baccalauréats professionnels [2].

Ces mouvements de réforme n'ont cependant pas gommé les disparités géographiques de l'offre de formation qui perdurent en dépit non seulement de ces nombreuses réformes du système éducatif, mais aussi de l'accroissement des équipements scolaires comme des taux de scolarisation. Pour étudier ces disparités, deux angles d'approche qui se complètent et s'enrichissent l'un l'autre doivent être pris en considération.

- L'un s'appuyant sur le découpage national en académies permet à l'aide des statistiques officielles (DEP, données du recensement...) de mettre en évidence les grandes oppositions géographiques des

flux et modes de scolarisation, des taux et des niveaux de diplômes.

Les seules données statistiques restent en elles-mêmes un outil d'analyse limité, elles cristallisent cependant ces disparités dans leurs grandes lignes ; ainsi on observera que le taux de scolarisation à 17 ans est très différent en Haute-Normandie (74 %) de ce qu'il est à Paris (89 %) pour une moyenne nationale de 79%. Ces taux varient encore selon qu'il s'agit de zones urbaines ou de zones rurales.

Ces variations persistent quant il s'agit des modes et filières de formation. Ainsi le second cycle court accueille 50 % des élèves du second cycle à Lille, Besançon, Nancy et Rouen, 35 % à Toulouse et Montpellier, 30 % à Nice et Paris (moyenne nationale 41 %).

- L'autre angle d'approche envisagé partirait de l'analyse de l'organisation scolaire des bassins de formation et permettrait de mettre en lumière l'interaction des politiques nationales et locales de scolarisation, l'influence des histoires économiques locales sur la mise en œuvre de politiques scolaires.

Dans cette perspective, l'évolution du système éducatif et de ses structures, loin d'être le reflet de choix politiques clairs, participe de l'histoire économique et sociale locale et régionale. Héritage de cette histoire, les modes de scolarisation sont loin d'être homogènes sur le territoire national.

Sans revenir sur l'ensemble des travaux et des données concernant ce champ de la scolarisation, rappelons ceux de P. Chatelain [3] qui, à partir d'ob-

servations faites sur de longues durées, proposent au vu de la diversité des structures scolaires régionales, des « modèles de formation », reflet de l'inscription de l'institution scolaire dans son environnement économique et social.

S'il est relativement simple de rendre compte des disparités au niveau statistique sous forme de tableaux et de cartes et de marquer le poids différentiel des filières, il est plus malaisé d'analyser les processus qui, à différents niveaux géographiques ou institutionnels, induisent ces disparités. Nous tentons cependant ici à partir de l'étude des transformations des spécialités de l'électrotechnique et de la mécanique dans les lycées professionnels de rendre compte de telles disparités.

### La filière professionnelle en pleine mutation

Au sein du second cycle court, on assiste depuis quelques années sous la pression des transformations technologiques comme des compressions d'emplois, à une remise en question de l'offre de formation du système éducatif, à savoir des spécialités proposées, des niveaux de formation (en particulier au niveau V ou CAP) et même des contenus de formation, tant dans le secteur tertiaire que dans le secteur industriel. L'introduction de nouvelles technologies (informatique, robotique, automatismes) dans le monde productif participe de ce mouvement de transformation. Face à une demande croissante de qualification du monde productif, face également à la progression rapide du chômage pour les moins diplômés, le ministère de l'Éducation nationale a pris ces dernières années un certain nombre d'initiatives favorisant le

maintien des jeunes dans le système scolaire ainsi que l'élévation des niveaux de qualification et de compétence. Pour ce faire ont été créées des mentions complémentaires, puis des formations complémentaires d'initiative locale, - année supplémentaire de formation à l'issue d'un CAP ou d'un BEP, - instituées au niveau national pour les premières, au niveau d'un établissement scolaire pour les secondes. A partir de 1985, on assiste à la transformation d'un certain nombre de diplômes de CAP et de BEP, à la création des bacs professionnels, formations de niveau IV, en alternance, accessibles après un BEP ; (il existe en 1987 14 baccalauréats professionnels, 22 000 jeunes y sont scolarisés ; en 1988, 47 000 élèves sont inscrits dans 19 spécialités).

Pour cette analyse, nous nous limiterons à deux spécialités industrielles, la mécanique et l'électrotechnique, représentatives du secteur industriel tant par leur histoire que par le poids de leurs effectifs dans le second cycle court. Elles sont fortement impliquées dans ce processus de transformation et de redéfinition des cursus et contenus de formation.

La mécanique qui connut son apogée tant dans l'industrie que dans la filière professionnelle d'enseignement dans les années soixante, est en déclin aujourd'hui et opère une conversion difficile. Elle représente encore 20,5 % des effectifs scolarisés en L.P. en 1983-84, 18,4 % en 1986-87, les trois CAP de base de la mécanique ont été actualisés à la rentrée scolaire 1985, le BEP « mécanicien-monteur » a été supprimé tandis que deux nouveaux BEP étaient ouverts : le BEP « usinage » et le BEP « maintenance des systèmes automatisés de production ».

L'électrotechnique s'est développée plus tardivement et ne représente encore aujourd'hui que 8,8 % des effectifs scolarisés en CAP ou en BEP, mais

elle connaît aujourd'hui une expansion liée aux fonctions de la maintenance industrielle, à l'introduction des automatismes et des micro-processeurs ; à la rentrée 1985, le CAP électrotechnique se substitue aux différentes options du CAP électricité, dont les effectifs restent cependant réduits au profit des sections de BEP

En définitive, on assiste à une certaine convergence entre les deux spécialités produite par les transformations du procès de travail et par l'introduction des nouvelles technologies. Plus que de préparer à une spécialité pointue, il s'agit aujourd'hui de former un ouvrier technicien capable d'intervenir aussi bien en production qu'en maintenance, d'élargir son spectre de connaissances et d'assurer tantôt la fabrication, tantôt le dépannage ou le contrôle de la qualité. La convergence entre ces deux spécialités se traduit en particulier par les mêmes possibilités d'accès au baccalauréat professionnel : maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA).

## Réformes et niveaux de décisions

Il est possible, à partir de l'analyse de ces transformations, de rendre compte de l'évolution des disparités des modes de scolarisation à différents niveaux géographiques et de mettre en évidence les causes qui les sous-tendent.

Tout d'abord, il convient de définir les différents niveaux auxquels se prennent les décisions et leur articulation.

Au niveau national, le ministère de l'Éducation nationale conçoit les programmes, crée les diplômes et définit leur contenu au sein des commissions professionnelles consultatives, avec différents acteurs tels des représentants patronaux des entrepri-

ses, des représentants syndicaux ; par ailleurs, il distribue une partie des dotations et crédits aux établissements.

Au niveau régional, le rectorat, avec l'appui du conseil régional dont les pouvoirs se sont accrus avec la décentralisation, impulse le mouvement de transformation et de réorganisation des spécialités et des diplômes préparés par la détermination des ouvertures et fermetures de sections ou d'établissements. En définitive, il élabore la carte scolaire régionale qui s'est substituée à la carte scolaire nationale depuis la décentralisation renforçant ainsi le pouvoir et l'autonomie des régions.

Au niveau local, les établissements se différencient quant à leur capacité à s'inscrire dans ce courant de rénovation des formations et des spécialités, à constituer un projet d'établissement, à diversifier leurs relations avec les entreprises, à s'adapter aux besoins locaux de formation et à y souscrire.

La prise en compte de ces trois échelons de décision permet de dépasser le niveau descriptif pour aborder celui des processus qui produisent ces transformations ; transformations complexes dans lesquelles interviennent de nombreux partenaires. Nous serons conduits à dépasser le niveau institutionnel où sont conçus les lois et les décrets, à mettre en évidence des disparités régionales imputables à des politiques comme à des conditions historiques qui favorisent ou entravent les possibilités de transformation. Cela nous permettra de cerner des oppositions ou décalages à l'intérieur même de ces régions, décalages conditionnés par les politiques d'établissement conduites à partir de leur histoire et de leurs objectifs pédagogiques, de leur capacité à s'insérer dans ce mouvement de transformation et à constituer un projet d'établissement.

A partir d'une enquête menée en 1985-86, moment de la mise en place des réformes en cours, nous tenterons de mettre en évidence les contrastes de leur application dans quatre régions, le Nord, la région parisienne, les agglomérations de Rouen et de Grenoble où nous avons pu enquêter auprès d'une vingtaine de chefs de travaux de lycées professionnels [4]. Nous polariserons ici notre attention sur les transformations en mécanique qui nous paraissent aujourd'hui les plus significatives.

C'est donc au sein des commissions professionnelles consultatives qu'un certain nombre d'acteurs sociaux discutent et définissent les contenus des formations. De nouveaux diplômes sont ensuite définis avec le concours de l'Inspection Générale. Les créations des bacs professionnels, les transformations des BEP comme de certains CAP, la suppression d'autres diplômes de CAP ont été amorcées avec une extrême rapidité dans la période 1984-1986 sans que toutes les instances et tous les acteurs des différents niveaux de décision aient senti l'ampleur des enjeux scolaires, économiques et financiers qui se jouaient dans ce plan de restructuration.

Dans les deux spécialités qui nous intéressent, ont été créés au niveau national trois baccalauréats, deux principalement axés sur l'électronique et l'électrotechnique en 1985, « maintenance de l'audiovisuel électronique » (MAVELEC) et « maintenance des systèmes mécaniques automatisés » (MSMA), un bac spécifiquement lié à la mécanique « productique » a été créé en 1986 ; les contenus des formations de BEP tant en mécanique qu'en électrotechnique ont été transformés tandis que les trois CAP de base de la mécanique (tourneur, ajusteur, fraiseur) voyaient leurs effectifs diminuer rapidement.

On peut montrer aujourd'hui à partir des données statistiques produites par la DEP que la principale conséquence de cette politique est la spectaculaire régression des effectifs de CAP dans leur ensemble (361 250 jeunes en 1983-84, 216 746 en 1987-88, soit 39 % de moins) en particulier des effectifs de CAP mécanique (qui enregistrent une régression absolue de 48 %). Dans le même temps, on assiste à la rapide transformation des BEP de la mécanique et à l'augmentation de leur poids relatif (11,4 % des effectifs de BEP en 1983-84, 12,7 % en 1987-88) tandis que les effectifs de BEP électrotechnique stagnent et que ceux des baccalauréats professionnels progressent très rapidement.

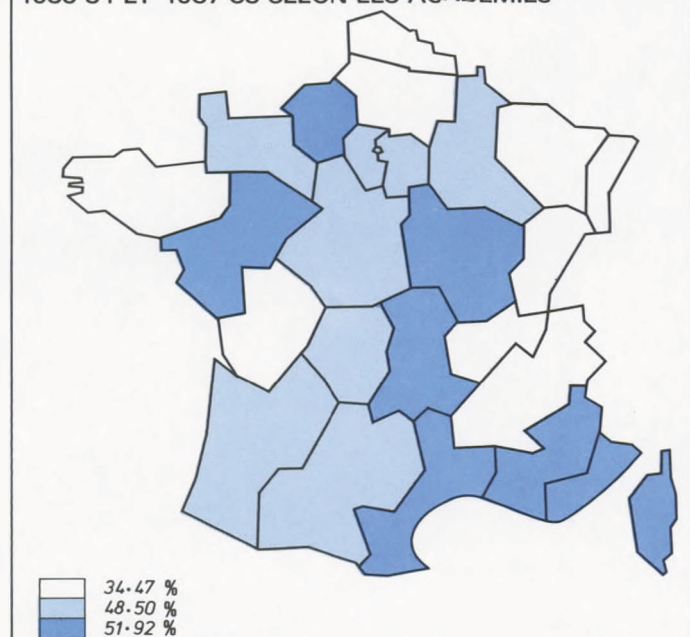
### Baisse des effectifs en CAP mécanique et disparités régionales

Si l'ensemble de ces réformes est discuté nationalement, si les décisions restent centralisées, le ministère de l'Éducation nationale étant seul habilité à créer des diplômes, les régions disposent aujourd'hui d'une autonomie suffisante pour adapter ces réformes à leur rythme et en fonction des priorités économiques et scolaires régionales. Le Ministère préconisait cependant que ces réformes et transformations du second cycle court soient effectuées en trois ans à partir de 1984.

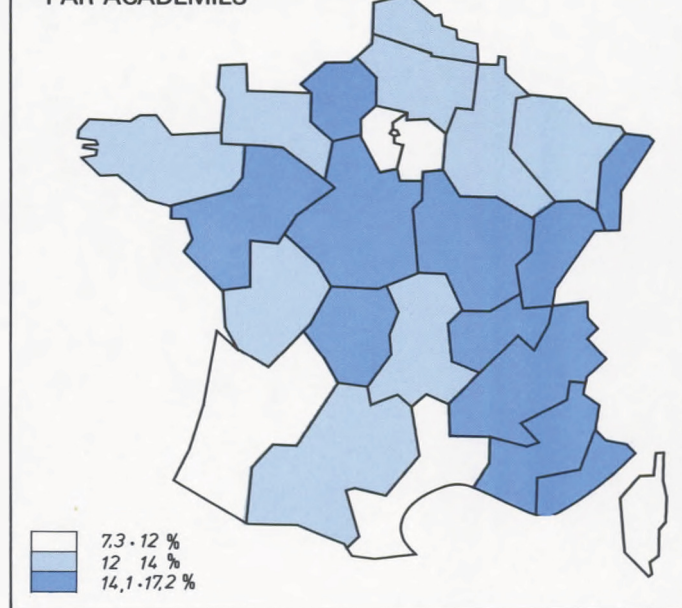
On constate de grandes disparités entre les régions tant au niveau de l'évolution des spécialités considérées que de la création de nouvelles sections.

La réduction des effectifs de CAP mécanique, si elle nous semble bien traduire les effets des transformations en cours et participer de la politique d'amélioration de l'offre de formation professionnelle, re-

CARTE I : RÉGRESSION DES CAP DE MÉCANIQUE ENTRE 1983-84 ET 1987-88 SELON LES ACADÉMIES



CARTE II : PROGRESSION DES EFFECTIFS DE BEP MÉCANIQUE ENTRE 1983-84 ET 1987-88 PAR ACADÉMIES



produit la diversité de l'offre de formation régionale. Les disparités géographiques structurelles y ont été pérennisées (carte I). Le poids de ces sections passe de 27,6 % des sections de CAP en 1983-84 à 23,4 % en 1987-88, conjuguant ainsi la baisse des effectifs de CAP et ceux de la mécanique. Les chiffres absolus comme les valeurs relatives opposent le nord au sud de la France. Les vieilles régions industrielles du Nord ou de l'Est conservent des effectifs de mécanique qui dépassent 28 % des effectifs de CAP ; 28 % à Lille, 31 % à Reims, 32 % à Besançon, 33 % à Strasbourg. Elles n'enregistrent qu'une diminution de 38 à 47 % des effectifs, tandis que dans le sud de la France où une tradition de forte scolarisation a permis le développement du second cycle long et a entravé la croissance de l'enseignement professionnel, les sections de CAP mécanique ne dépassent pas 18 % des effectifs de CAP. La réduction des effectifs atteint 79 % à Aix-Marseille, 68 % à Montpellier. Ces quelques données très contrastées renforcent le pré-supposé selon lequel les déterminismes historiques et structurels pèsent sur la capacité régionale à infléchir l'offre de formation en dépit de la volonté de l'Éducation nationale d'homogénéiser les structures et d'égaliser les chances d'accès à des formations opérationnelles et qualifiantes.

### Les BEP mécanique augmentent plus vite dans les régions industrielles

Dans la même période (1983-84 à 1987-88), les effectifs des BEP progressent de 14 %, dans la mouvance de ce train de réformes et de transformations des cursus de formation ; cependant ce ne sont pas les effectifs des spécialités industrielles qui progres-

sent le plus, ceux de mécanique progressent de 1,3 %, ceux d'électromécanique stagnent. Ainsi contre toute attente, les effectifs de mécanique croissent plus que ceux d'électrotechnique sous l'impulsion des transformations des contenus de ce BEP, occultant du regard des décideurs les besoins en électrotechnique. A ce niveau, les disparités régionales restent fortes puisque la mécanique représente 17,2 % des effectifs de BEP à Besançon et 7,3 % à Paris ; cependant l'opposition Nord-Sud est moins nette que pour les CAP à cause, semble-t-il, de leur implantation plus récente ; on ne peut cependant ignorer de forts écarts liés à l'histoire industrielle des régions ; 11,5 % des BEP à Bordeaux, 15,9 % à Grenoble, 15,5 % à Rouen (carte II)

### Le Nord : entre tradition et reconversion

Notre analyse portera plus spécifiquement sur quatre académies où nous avons pu enquêter dans une vingtaine d'établissements. Ces régions ne se sont impliquées ni de la même manière, ni avec la même rapidité ou la même souplesse, dans le mouvement de transformation qui s'opère aujourd'hui. Cette implication s'est faite en fonction de leur histoire économique et sociale mais également de leur inscription dans les transformations actuelles et de leur capacité à gérer la crise et les reconversions industrielles.

En dernier ressort, la place de l'enseignement professionnel dans les structures scolaires favorisera ou non l'émergence de nouveaux modes de forma-

TABLEAU I : DISPARITÉS DE L'OFFRE DE FORMATION  
DANS LE SECOND CYCLE COURT

| Académie    | 2nd cycle<br>court/2nd<br>cycle | Poids du CAP méc.<br>sur l'ensemble CAP |       | Poids du BEP méc.<br>sur l'ensemble BEP |       |
|-------------|---------------------------------|-----------------------------------------|-------|-----------------------------------------|-------|
|             |                                 | 83-84                                   | 87-88 | 83-84                                   | 87-88 |
| Aix         | 37,5                            | 26,7                                    | 15,7  | 14                                      | 15    |
| Montpellier | 37,1                            | 22,8                                    | 13,2  | 10                                      | 10    |
| Lille       | 50                              | 29,7                                    | 28,7  | 12                                      | 13,5  |
| Rouen       | 50                              | 30,7                                    | 22,4  | 14                                      | 15,5  |
| Grenoble    | 40                              | 28,8                                    | 24    | 13                                      | 16    |
| Créteil     | 45                              | 22,7                                    | 18,3  | 8,5                                     | 9,5   |
| Versailles  | 35                              | 24,6                                    | 21,7  | 8,5                                     | 9,3   |
| Paris       | 30                              | 18,8                                    | 10,5  | 7,2                                     | 7,3   |
| France      | 41,5                            | 27,6                                    | 23,4  | 11,4                                    | 12,7  |

Sources : Microfiches de la DEP

tion, permettra ou non aux établissements de se constituer un véritable projet de formation. Nous précisons tout d'abord quelques indicateurs pour les quatre régions choisies ; Lille, Rouen Grenoble, la région parisienne. Parmi d'autres indicateurs, nous avons choisi l'évolution des effectifs de mécanique qui traduit de manière concrète et différenciée les transformations en cours.

Les nombreuses créations de baccalauréats professionnels semblent aussi de bons indicateurs d'un enseignement professionnel en développement.

Le Nord, ancienne région industrielle, a vu ses structures industrielles vieillir rapidement (mines, sidérurgie, textile) et a été particulièrement touché par la crise. La population masculine à dominante ouvrière (63 % des actifs) est peu scolarisée, peu qualifiée, et l'ensemble de la région est largement touché par le chômage (25 % des actifs sur certains bassins d'emplois). Cette histoire industrielle explique le fait que le second cycle court constitue une voie de scolarisation privilégiée (50 % des jeunes scolarisés dans le second cycle) ; la politique de reconversion industrielle régionale a fait une large part à l'enseignement professionnel, qui ainsi a été conçu comme un outil essentiel de cette reconversion. Conscient des enjeux que représente la formation, le conseil régional a favorisé la création de sections par des dotations financières importantes et ainsi soutenu les transformations en cours dès l'origine.

Nous en donnerons pour preuve quelques indicateurs pertinents dans les deux spécialités observées tels les cinq bacs professionnels de « maintenance des systèmes automatisés » mis en place en 1985 et faisant suite à la création rapide de formations complémentaires en mécanique comme en

électrotechnique. Les effectifs de CAP mécanique restent cependant sur-représentés par rapport aux régions observées et à la moyenne nationale. (tableau I).

Cette réorganisation des formations ne s'est pas faite sans une concurrence exacerbée entre établissements, la majorité de ceux que nous avons enquêtés, se sont polarisés sur une filière dont ils offrent tous les niveaux, ils assurent ainsi une certaine complémentarité entre eux ; maintenance à Anzin, Électrotechnique à Crespin, productique à Valenciennes, micro-mécanique puis moulisme à Denain.

### Un grand retard mais une dynamique plus forte dans les régions sous-scolarisées

Rouen est une région de sous-scolarisation endémique, la fréquence d'obtention du baccalauréat en témoigne encore en 1988. Elle reste inférieure à 30 % d'une classe d'âge et place ainsi la région à la dernière place. Le secteur industriel souffre également d'une tentative difficile de restructuration. Le poids d'une industrie textile désuète, et la dépendance extérieure des établissements industriels de fabrication entravent le développement économique de la région dont le taux de chômage est élevé.

Cependant, les quelques données que nous reproduisons tableau I mettent en évidence des mouvements contradictoires. Les sections de CAP mécanique ont été supprimées plus rapidement que dans le Nord tandis que celles de BEP continuaient une progression déjà amorcée. La région n'a pourtant pas bénéficié d'une politique intensive d'extension des formations. Les transformations des sections - en

particulier BEP « usinage et maintenance » - se sont faites plus lentement qu'ailleurs. La proximité entre L.P. de mécanique et leur densité, n'ont pas été favorables à la constitution de filières différenciées. Ainsi le poids des structures et la faiblesse historique de l'effort de formation pèsent sur la dynamique régionale de transformation des spécialités et des niveaux de formation, même si la réduction des effectifs de CAP mécanique n'est pas négligeable.

### Dynamisme de l'enseignement professionnel dans les régions industrielles de pointe

La région grenobloise bénéficie d'une situation économique et d'une offre de formation plus favorables. Cette agglomération est porteuse des secteurs industriels les plus modernes que les seuls noms d'entreprises telles : Merlin-Gérin, Nerpic, Helwett-Packard et Caterpillar traduisent aisément. Elle connaît un taux de chômage plus faible, une demande de qualification des entreprises plus forte. Si les grandes entreprises ont souvent constitué leurs propres centres de formation, elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins de formation.

On observe une situation apparemment contradictoire : un taux de scolarisation en L.P. plus faible (40 %), une élévation du niveau des diplômes qui se traduit par une proportion de bacheliers supérieure à 38 % d'une classe d'âges en 1988 et place l'académie parmi les sept premières de France, mais également un fort investissement du rectorat dans la réorganisation de l'enseignement professionnel qui s'est concrétisé par la mise en place de sept baccalauréats

professionnels, dans les deux premières années de sa création et par la réduction des flux de formation de niveau CAP. Dans cette région, le dynamisme des établissements est très variable ; certains ont, dès l'origine, modernisé leur matériel (informatique, automatismes et MOCN) ouvert de nouveaux BEP, d'autres ne se sont pas impliqués ou n'ont pas eu les moyens de s'impliquer dans les transformations en cours.

### Pérennité du rôle de relégation de l'enseignement technique court en région parisienne

La région parisienne a une position très singulière du fait d'une forte densité de population, elle comprend trois académies qui se distinguent par leur histoire économique et l'organisation de leurs structures scolaires [5]. De plus la région parisienne, qui compte près de 25 % de la population active, a connu depuis une quinzaine d'années une forte réduction de sa population ouvrière sous l'effet de la désindustrialisation comme des délocalisations industrielles.

Par ailleurs, avec un des taux de scolarisation les plus élevés, elle enregistre une diminution importante de la scolarisation en L.P. sauf dans l'académie de Créteil dont la composition socio-professionnelle est nettement plus défavorisée que celles des deux autres académies. Concurrencé par les autres modes de scolarisation (lycée général, lycée technique) le second cycle court ne connaît pas d'expansion, et n'a pas obtenu la création de nombreuses sections de bacs professionnels industriels. Il se caractérise par une polarisation sur son rôle d'instrument de relégation pour les élèves en difficulté, d'autant que les sections de CAP industriels, en particulier, tendent à

diminuer rapidement. Paradoxalement, les difficultés que connaissent ces établissements tiennent encore à leur propre proximité les uns des autres qui entrave leur relation avec un tissu industriel très lâche ; comme le souligne un chef de travaux : « ici en région parisienne on a un L.P. tous les 8 km et une entreprise tous les 10 km ... », entreprises qui sont aujourd'hui le support incontournable des formations en alternance (formations complémentaires, bacs professionnels).

Ainsi les quatre régions choisies se différencient tant par leurs besoins de main-d'œuvre, leur tissu industriel, les relations qui s'établissent entre le système productif et le système éducatif que par leur implication dans les transformations en cours. Évolutions dont les enjeux n'apparaissent pas aux acteurs avec la même acuité selon les structures économiques et scolaires précédemment décrites.

## Acteurs et facteurs du renouveau

Si les transformations des sections, des spécialités et des contenus de formation sont décidées au niveau national, les établissements scolaires ne sont pas restés dans l'ignorance de la nécessité de ces transformations. Deux facteurs ont pu les amener à pressentir leurs besoins : d'une part l'accroissement du chômage des jeunes, en particulier à l'issue des CAP mécanique, d'autre part les difficultés pour mettre en place des séquences éducatives dans des spécialités jugées obsolètes ou inadéquates par leur partenaire privilégié : l'entreprise. Une demande souvent diffuse mais persistante de qualifications spécifiques s'est faite sentir de la part de ces mêmes entreprises.

L'adoption dans notre enquête d'un plan d'investigation centré sur l'établissement ou le réseau d'établissements d'une région nous a permis d'analyser la position des établissements face aux transformations en cours, les mécanismes de production du changement, les conditions nécessaires à la réorganisation des formations et l'émergence d'une forte concurrence entre établissements pour l'obtention des nouveaux bacs professionnels.

Il est à noter que l'attribution de ces derniers fut assortie la première année de crédits d'équipement très importants, induisant des différences notables entre les établissements quant à leur capacité d'adaptation aux nouvelles technologies.

Ce type d'investigation s'inscrit dans un courant interactionniste cherchant le compromis entre l'étude statistique lourde et l'ethnologie, permettant au chercheur à partir d'une analyse microsociologique de cerner les facteurs induisant un effet propre à l'établissement, et constituant une identité de l'établissement [6].

Nous avons différencié deux catégories d'établissements : les établissements innovateurs et les établissements adaptateurs.

Nous avons repéré à travers nos interviews un faisceau de facteurs qui favorisent ou non l'aptitude au changement :

- une équipe enseignante jeune et dynamique
- une certaine capacité à définir une filière de formation porteuse des transformations technologiques et intégrant les différents niveaux de formation (CAP, BEP, mentions complémentaires, ou formation complémentaire d'initiative locale) en productique, en électrotechnique ou électronique par exemple.

- une évolution de l'offre de formation sans cristallisation sur des formations obsolètes
- des relations avec les entreprises environnantes permettant la mise en place de séquences éducatives, d'actions de formation continue dans les nouvelles technologies, mais aussi de formations en alternance
- des ressources financières permettant le renouvellement de l'équipement, équipement encore insuffisamment diffusé dans les L.P. (MOCN, automate-programmable, micro-ordinateur, centre d'usage).

### Concurrence entre établissements

Ainsi, un ensemble de conditions pédagogiques et matérielles sont nécessaires pour placer un établissement dans une position favorable face aux transformations en cours et pour qu'il puisse faire face à la concurrence entre établissements sur le même bassin de formation. Cette concurrence s'est très vite exacerbée face aux enjeux que représentent la dotation en matériel et l'ouverture d'un bac professionnel. Les ultimes conséquences de ces enjeux sont la valorisation de l'établissement, sa renommée, comme sa capacité à élever le niveau de recrutement et de sortie des élèves.

Dans l'académie de Rouen, par exemple, on peut opposer un grand lycée technique qui a depuis longtemps constitué dans ses sections de L.P. des filières tournées vers les services et les fonctions d'entretien (électronique, appareils électro-ménagers, mécanique-auto) à des établissements dont la traditionnelle polarisation sur les sections de mécanique a freiné depuis des années la diversification des options et mentions complémentaires, le niveau du recrutement

et de ce fait la capacité à définir un projet. Le premier établissement apparaît ainsi comme innovateur, non seulement la création d'un baccalauréat professionnel MAVELEC fut très rapide, mais d'autres transformations lui ont rapidement succédé, ces phénomènes étant rapidement cumulatifs. Dans le deuxième type d'établissements, aucune formation post-BEP n'avait encore été mise en place en 1986, ils font donc figure d'établissements adaptateurs.

Dans le Nord, on peut différencier deux types de bassins de formations : dans le premier s'est établie une concertation entre les établissements, ce qui leur a permis de mettre en place une spécialisation complémentaire, de se partager les filières en rénovation et donc les différents bacs professionnels (MAVELEC, MSMA et productique) auxquels conduisent les filières ainsi constituées. Dans le second type de bassin de formation, la diversification des filières n'a pu se faire principalement pour des raisons liées à la structure antérieure de l'offre de formation. Une concurrence sauvage s'est donc établie entre les établissements sur la même filière de formation (en particulier pour le BEP maintenance et le bac MSMA). En final les critères qui ont présidé à l'attribution de nouveaux équipements puis à la création d'un bac professionnel restent difficiles à saisir, cependant la mobilisation de l'établissement, ses équipements technologiques antérieurs, la rapidité avec laquelle il a su proposer son projet d'établissement, semblent tout à fait déterminants.

On assiste ainsi avec la création des bacs professionnels à une nouvelle hiérarchisation des L.P. qui s'effectue sur la base des structures antérieures et de

la capacité des établissements à les faire évoluer. Au-delà du phénomène de concurrence et de hiérarchisation entre les établissements, les disparités régionales s'effacent ou se renforcent en fonction de la place et du rôle que joue le second cycle court au niveau régional, de la politique de transformations menée par le rectorat et par la région.

Ainsi au-delà des lois et décrets, l'analyse locale approfondie est nécessaire pour comprendre les enjeux que génèrent ces réformes, les modes sur lesquels les transformations décrétées s'opèrent, sans pour autant pouvoir éluder la dimension historique qui explique le poids de déterminismes structurels qui agissent comme un frein ou un moteur en matière d'innovation de l'offre de formation professionnelle selon les régions. ■

#### BIBLIOGRAPHIE

- (1) L. Tanguy, A. Poloni, C. Agulhon « Les institutions d'enseignement technique court en France : genèse et évolution. » in *Revue française de pédagogie*, n° 78, janvier février mars 1987.
- (2) B. Fourcade, Y. de Ricaud « Les stratégies patronales face à l'évolution récente de l'enseignement technique », in *Sociologie du travail* n° 3, 1979, PP 225-250.
- (3) X. Browaeys, P. Chatelain « Les France du travail » PUF, 1984.
- (4) A partir de cette même enquête, un premier rapport a été réalisé : C. Agulhon, A. Poloni, L. Tanguy « Des ouvriers de métiers aux diplômés du technique supérieur le renouvellement d'une catégorie d'enseignants en lycées professionnels » GST-CNRS, 1988.
- (5) X. Browaeys, P. Chatelain, op cité.
- (6) J.L. Derouet « Une sociologie des établissements scolaires : les difficultés de construction d'un nouvel objet scientifique » in *Revue française de pédagogie*, n° 78, janvier-février-mars 1987.